

n°03/2022  
19 janvier 2022

Syndicat national des personnels CCRF FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

Email : fo@dgccrf.finances.gouv.fr

<http://www.ccrf-force-ouvriere.fr>

# IN RMATIONS

CCRF

## Restauration collective pour les agents CCRF en DDI : La Fédération des Finances FO saisit la Secrétaire Générale de Bercy FO DDI intervient auprès du Ministère de l'Intérieur

Dans le prolongement des interventions de CCRF-FO ([Message 2022-02 du 18/01/2022](#)), le Secrétaire Général de la Fédération des Finances FO a saisi ce 19 janvier Madame la Secrétaire Générale de Bercy.

De : GRASSET Philippe <philippe.grasset@syndicats.finances.gouv.fr>  
Envoyé : mercredi 19 janvier 2022 10:12  
À : BARBAT-LAYANI Marie-Anne <marie-anne.barbat-layani@finances.gouv.fr>  
Objet : Restauration collective agents CCRF dans les DDTES PP  
Importance : Haute

Madame la Secrétaire Générale,

Depuis le début de l'année nous avons été saisis de la situation des agents de la CCRF affectés certaines DDETS PP, qui ont été arbitrairement exclus du dispositif des titres restaurant, voir des conventions passées avec d'autres restaurants.

Vous trouverez ci-joint un tract de notre syndicat national CCRF FO qui explicite parfaitement la situation depuis le 1<sup>er</sup> janvier

**Nous considérons cette situation totalement inacceptable, ces agents sont encore gérés par notre ministère et doivent continuer à bénéficier de l'action sociale ministérielle. La création des SGC dans les départements ne peut justifier une telle mesure.**

Les explications données semblent imputer la décision unilatéralement au MEFR et non à une volonté des préfets ou du ministère de l'intérieur.

Par ailleurs, aucune information en ce sens n'a été fourni aux fédérations et aux syndicats concernés en amont de la mise en œuvre de cette mesure, ce qui là encore inacceptable.

**Je vous demande en urgence de redonner droit à l'ensemble des agents affectés à la dotation de titres restaurant et de régulariser au plus vite la situation des conventions non renouvelées pour a priori de simples problématiques de transfert de budget sur le bon BOP.**

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour évoquer ce dossier, et ce sans attendre le groupe de travail « restauration » prévue début février.

Philippe Grasset  
Secrétaire Général  
46 Rue des Petites Écuries  
75 010 Paris  
Tél: 01 42 46 75 20  
[philippe.grasset@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:philippe.grasset@syndicats.finances.gouv.fr)



**FORCE OUVRIÈRE**  
[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr) la force syndicale



Suite à nos alertes, la représentation **FO DDI** est, de son côté, intervenue auprès du Ministère de l'Intérieur dès le 14 janvier dernier.

**Sujet** :Gestion des titres restaurants pour les agents CCRF en DDI

**Date** : Fri, 14 Jan 2022 11:27:52 +0100

**De** : Laurent JANVIER <[ljanvier@feets-fo.fr](mailto:ljanvier@feets-fo.fr)>

**Pour** : [bcam-dialogue-social-ddi@interieur.gouv.fr](mailto:bcam-dialogue-social-ddi@interieur.gouv.fr) <[bcam-dialogue-social-ddi@interieur.gouv.fr](mailto:bcam-dialogue-social-ddi@interieur.gouv.fr)>

Bonjour,

Nous sommes alertés en ce début d'année dans plusieurs départements concernant la gestion des titres restaurants pour les agents CCRF en DDI (titre dématérialisé via la carte Bimpli).

Il semblerait que certains SGCD n'aient pas effectué les démarches nécessaires pour que les virements soient effectués sur les cartes des agents bénéficiaires.

Ne sachant pas si le problème a été identifié à votre niveau, pouvez-vous vérifier que les SGCD disposent des outils et instructions permettant de débloquer rapidement ces situations?

Bien cordialement.



**FEETS**  
FEDERATION  
EQUIPEMENT  
ENVIRONNEMENT  
TRANSPORTS  
SERVICES

**JANVIER Laurent**  
Secteur Fonction publique

Tél: 01 44 83 86 20  
Email: [ljanvier@feets-fo.fr](mailto:ljanvier@feets-fo.fr)  
46 rue des petites écuries  
75010 PARIS

[feets-fo.fr](http://feets-fo.fr)  
f  
t

